



et de l'environnement

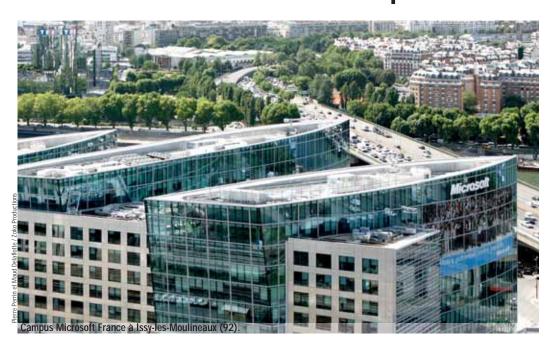
Note rapide

Gestion locale
Outils/méthodes
Société
Environnement
Mobilité
Territoires
Habitat

Économie

N° **622** - mai 2013 www.iau-idf.fr

Pouvoirs et attractivités de l'aire urbaine de Paris dans les réseaux mondiaux d'entreprises multinationales



Paris et sa région constituent un des pôles majeurs des entreprises multinationales dans le monde avec Londres et New York. L'Île-de-France apparaît largement intégrée dans la globalisation des services et de l'industrie. C'est ce qui ressort de l'étude originale d'un million de liens formant les réseaux de filiales directes et indirectes des 3 000 premières entreprises multinationales mondiales.

a position de Paris et de l'Île-de-France dans la globalisation des entreprises multinationales est un enjeu, tant dans la concurrence européenne et mondiale que pour l'ajustement de ses politiques d'attractivité et de planification. Les études sur la globalisation des villes ne considérant que certaines acti-

vités comme les services avancés (Taylor *et al.*, 2007) font parfois oublier que Paris demeure une ville largement intégrée dans la globalisation des services et de l'industrie, soutenant le déploiement mondial de bon nombre d'entreprises françaises et attirant également largement les entreprises étrangères (ROZENBLAT, PUMAIN, 2007;

ROZENBLAT, 2010; ESPON, 2011). Un rapport de l'université de Lausanne, mené en collaboration avec l'IAU îdF⁽¹⁾, a évalué:

- le pouvoir économique concentré à Paris et son attractivité pour les entreprises extérieures ;
- les portées géographiques de ces pouvoirs et ces attractions, avec en particulier des relations d'entreprises avec la France, l'Europe et le monde : c'est ce qui nous a conduit à parler d'attractivités et de pouvoirs au pluriel;
- les répartitions et les organisations de ces pouvoirs et attractions au sein du territoire parisien.

Dans cette perspective, une étude empirique a été menée sur près de 15 800 multinationales installées en Île-de-France, tissant plus de 90 000 liens dans le monde et en Île-de-France. Afin d'identifier les propriétés du pouvoir et l'attractivité de l'Île-de-France et de ses territoires, nous avons maintenu tout au long de l'étude la distinction entre trois types d'information sur les multinationales franciliennes:

- Sièges localisés en Île-de-France possédant une filiale en dehors de l'Île-de-France (47 493 liens de filiation).
- Sièges localisés en Île-de-France possédant une filiale en Île-de-France (17580 liens de filiation).
- Filiales localisées en Île-de-France possédées par un siège extérieur à l'Île-de-France (8 068 liens de filiation).

Un poids de Paris et de l'Île-de-France supérieur à celui de New York

On peut être étonné de trouver à Paris des liens de possession de filiales bien plus nombreux que les liens de filiation. Toutefois, la comparaison internationale montre la «normalité» de ce phénomène pour les plus grandes villes du monde, hormis Berlin et les capitales chinoises. Paris se place seconde ville du monde pour le total des liens après Londres avec 65 000 liens de

⁽¹⁾ Rapport n° 16173 pour l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France – BELLWALD A., ROZENBLAT C., Pouvoirs et attractivités de l'aire urbaine de Paris dans les réseaux mondiaux d'entreprises multinationales. Institut de géographie et de durabilité de l'université de Lausanne, décembre 2012

possession et 25 000 de filiation. Son poids est à peu près équivalent à celui de New York (60 000 liens de possession et 15 000 de filiation), mais la répartition des portées de rayonnement de Paris est plus proche de celle de Francfort, qui a toutefois un poids bien moindre que celui de Paris.

Paris et Francfort ont, comme les autres villes européennes, un poids relatif des liens intracontinentaux (hors national) supérieur à celui observé pour les villes des autres continents (25 % pour Paris et 24 % pour Francfort pour les liens de possession et respectivement 16 % et 20 % pour les liens de filiation; Londres en a moins, toutefois: 10 % et 11 %). New York a une forte proportion de liens intra-USA (55 % pour les liens de contrôle et 28 % pour les liens de filiation), mais une faible part de ses liens est orientée vers le Canada (3 % et 5 %).

Toutefois, le continent nordaméricain est difficilement comparable à l'Europe et, en considérant à l'inverse les liens intercontinentaux, on arrive à des ordres de grandeur comparables : 24 % des liens de contrôle et 16 % des liens de filiation pour Paris, 26 % et 20 % pour Francfort, et 34 % et 30 % pour New York.

Le fort poids des liens londoniens de filiation provient pour une grande part des liens intraurbains (plus de 70 %). Ce phénomène, proprement britannique, est largement produit par les entreprises financières qui gonflent les liens locaux (intraurbains) de filiation (58 % des liens de contrôle et 69 % des liens de filiation à Londres contre 26 % et 51 % pour Francfort et 26 % et 68 % pour Paris). Ces liens locaux peuvent être vus comme positifs du point de vue des

Destinations des liens de possession des sièges d'Île-de-France par continents et pays (hormis l'Île-de-France)

Continent et Pays	Liens de possession (siège en îdF et filiale hors d'îdF)			Liens de filiation (siège hors d'îdF et filiale en îdF)		
	Rang	Nb de liens	%	Rang	Nb de liens	%
Total du top 10	1 à 10	32 710	68,87	1 à 10	7 228	89,58
Europe		29 929	63,02		6 358	78,8
France	1	11 671	24,57	1	2 251	27,9
Royaume-Uni	3	4 617	9,72	3	1 041	12,9
Allemagne	5	1 730	3,64	4	683	8,46
Espagne	6	1 416	2,98	10	178	2,21
Italie	7	1 406	2,96	7	297	3,68
Belgique	8	1 149	2,42	6	404	5,01
Pays-Bas	9	1 048	2,21	5	657	8,14
Suisse	11	719	1,51	8	287	3,56
Luxembourg	15	541	1,14	9	207	2,57
Russie	22	419	0,88	45	1	0,01
Turquie	30	284	0,6	45	1	0,01
Israël	53	80	0,17	35	3	0,04
Amérique du Nord		7 553	15,9		1 336	16,56
États-Unis	2	6 980	14,7	2	1 223	15,16
Asie		5 918	12,46		197	2,44
Japon	4	1 770	3,73	12	129	1,6
Chine	10	923	1,94	-	0	0
Inde	21	422	0,89	25	8	0,1
Amérique du Sud		2 323	4,89		140	1,73
Afrique		1 499	3,16		30	0,37
Algérie	56	68	0,14	-	0	0
Moyen-Orient		268	0,56		7	0,09

Bellwald, IGD-IAU îdF, 2012.



Siège social de Siemens France à Saint-Denis (93).

synergies locales entre entreprises renforçant les économies d'agglomération, mais négatifs pour la dépendance entre les entreprises locales qui, en temps de crise, s'effondrent les unes après les autres comme des dominos (ROZENBLAT, 2010).

Un rayonnement plus intercontinental que la moyenne

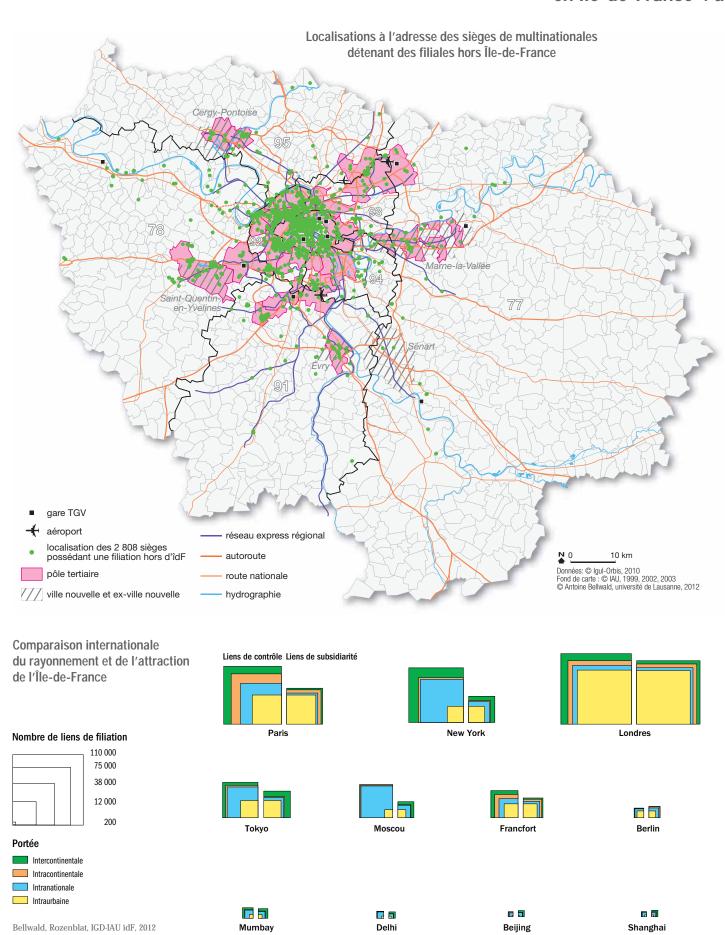
Les destinations des liens de pouvoir déployés depuis Paris sont plus intercontinentales que la moyenne mondiale. En effet, en moyenne, 20 % seulement des liens de filiation sont intercontinentaux (Rozenblat, 2012), alors qu'il est ici de 36 % pour Paris. Paris investit davantage que Londres en Europe de l'Est (hors UE), mais un peu moins que Francfort. Par rapport à ces deux villes, Paris a des investissements davantage orientés vers l'Asie, le Proche-Orient et l'Afrique, mais bien moins vers l'Amérique du Nord que Francfort, ou moins vers l'Europe de l'Ouest que Londres. Au total, l'ouverture vers l'Europe est plutôt remarquable : l'Europe représente pour Paris plus de 40 % de ses liens entrants ou sortants (sans la France), alors que la moyenne mondiale des liens intracontinentaux (hors nationaux) est d'environ 15 %. Le déficit se situe surtout dans les relations nationales des sièges parisiens (ici presque 26 % des liens de contrôle, tandis que la moyenne mondiale est d'environ 40 %). Toutefois, ce chiffre n'est pas exceptionnel parmi les grandes capitales mondiales, puisque Londres ne contrôle que 14 % de ses liens en intranational (hormis l'intra-urbain), et Francfort est comparable à Paris avec 23 %. Ce sont les capitales économiques des pays d'échelle continentale comme New York ou Moscou qui enregistrent les plus forts taux de liens intranationaux (respectivement 55 % et 93 %).

Une attractivité marquée visà-vis de l'Europe de l'Ouest

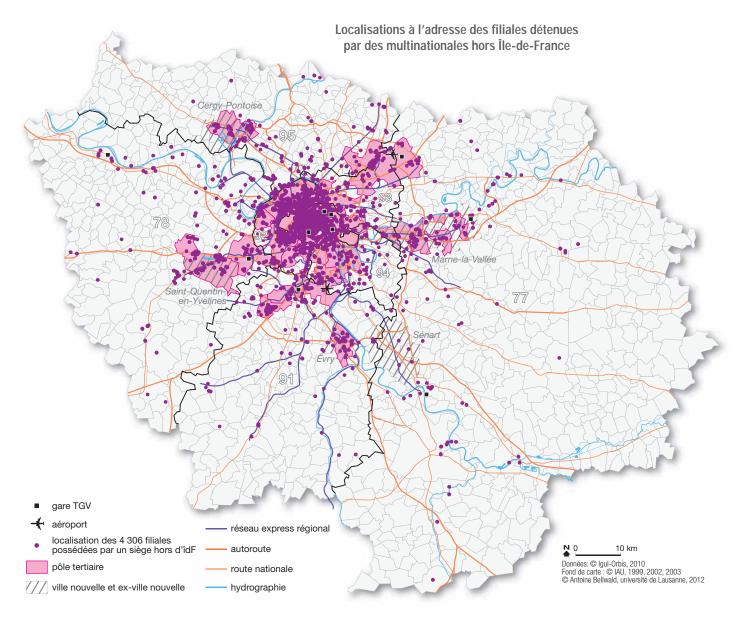
L'origine des filiales franciliennes montre une forte domination de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Elles représentent 95 % des investissements en Île-de-France. Là encore, la place des investissements français extérieurs à l'Île-de-France semble particulièrement faible (28 % des liens). Ils sont toutefois plus forts que les liens intranationaux de Londres (24 %), mais moins élevés que ceux de Francfort (44 %). Ce qui semble très caractéristique des origines des filiales de multinationales franciliennes. c'est leur forte origine ouesteuropéenne. Près de 50 % d'entre elles sont, en effet, originaires des voisins européens, phénomène bien moins marqué à Londres et Francfort (respectivement 35 % et 40 %).

Quant aux parts des firmes nordaméricaines et asiatiques (16,5 % et 2,4 %), elles sont supérieures dans la région de Paris à celles de Francfort (13 % et 0,37 %), mais moins importantes que celles de Londres (28,7 % et 3,3%).

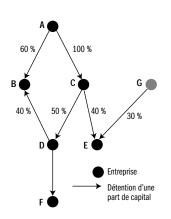
Géographie de l'implantation de siè en Île-de-France : une



ges et de filiales de multinationales concentration marquée



Méthodologie



Sélection des firmes multinationales : ont été sélectionnées toutes les filiales directes et indirectes des 3 000 premières entreprises mondiales selon leur chiffre d'affaire en 2008 (source Orbis, Bureau Van Dijk, janvier 2010). Parmi ces 3 000 firmes, environ 50 % sont des filiales d'une autre entreprise du classement, ce qui a réduit notre échantillon à environ 1 500 firmes (environ un tiers asiatiques, un tiers européennes et un tiers américaines). Ces firmes sont donc dirigées depuis des sièges principaux («Ultimate owners») qui ne sont détenus par aucun autre siège à plus de 50 %. Au total, la base de données répertorie mondialement 800 000 entreprises reliées par un million de liens de filiations. Construction des réseaux de filiation des groupes : à partir des sièges principaux, ont été pris en compte toutes les filia-

Construction des réseaux de filiation des groupes : à partir des sièges principaux, ont été pris en compte toutes les filia tions directes et indirectes de ces firmes.

Filiations à l'intérieur des groupes

Chaque firme est localisée au lieu de son siège principal. Pour l'Île-de-France, les firmes ont été localisées à l'adresse, grâce au croisement avec la base Altarès de l'IAU îdF.

Pour les liens interurbains, une agrégation a été faite pour toutes les villes du monde par « aire urbaine fonctionnelle » (délimitation multicommunale large de la ville basée sur les migrations alternantes), réduite légèrement dans le cas de Paris, à l'Île-de-France qui concentre 98,5 % des liens de filiation et de contrôle de l'aire urbaine.

À l'intérieur de l'Île-de-France, on a évalué notamment le rôle polarisant de «pôles tertiaires », définis par leur marché de l'immobilier d'entreprises supérieur à la moyenne francilienne (Orie, 2009).

Vers une métropole nationalement distribuée ?⁽²⁾

Si Paris est relativement plus européenne que nationale dans ses liens de filiation, elle entretient 12 200 liens de contrôle et 2 300 liens de filiation avec le reste de la France (hors Île-de-France).

Pour les relations nationales de filiation (12000), l'Île-de-France possède principalement des filiales dans les départements du Nord-Pas-de-Calais et du Rhône (respectivement 15 % et 7,3 % des liens). Le département du Nord-Pas-de-Calais doit ses liens privilégiés à l'aire urbaine de Lille et à sa proximité géographique accentuée par le TGV (effet gravitaire), ce qui explique sa prédominance par rapport aux départements Rhône-Alpes et des Bouches-du-Rhône. Les deux autres départements de destination ayant un certain poids sont les Bouches-du-Rhône et la Haute-Garonne (4.8 % et 4,2 %). Les dix premiers départements de destination représentent 47,5 % de toutes les possessions françaises depuis l'Île-de-France (relations intraurbaines exclues).

À l'échelle du Grand bassin

parisien, le déséquilibre est-ouest de l'Île-de-France se diffuse dans les départements voisins. La répartition nationale des liens de filiation fait ressortir les départements centrés autour de grandes villes, laissant pour compte les départements les plus ruraux (diagonale « du vide » sud-ouest/nord-est).

Des liens de dépendance à la France bien moindres et plus concentrés

Les origines françaises des 2300 contrôles des filiales franciliennes montrent bien plus de concentration relative que les relations observées précédemment en sens inverse. Cette fois, les dix premiers départements français possédant des filiales en Île-de-France représentent 54 % des possessions nationales. Les départements du Rhône, du Nord et des Bouches-du-Rhône sont également les principales origines des sièges contrôlant des filiales franciliennes, soit les trois principales métropoles en dehors de Paris (Lyon, Lille et Marseille). Ces trois départements représentent à eux seuls 25 % du total des possessions nationales.

Une concentration géographique plus forte pour les sièges que pour les filiales

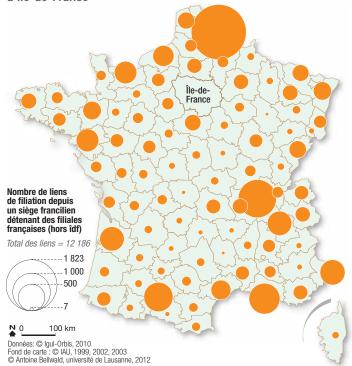
Les 15 800 sièges franciliens de multinationales répertoriés dans notre échantillon se concentrent dans 428 communes (sur les 1281 communes de l'Île-de-France), mais les quarante-huit premières communes concentrent 80 % des multinationales. Le 8e arrondissement de Paris accueille à lui seul 12 % des sièges de multinationales.

Près des trois quarts des entreprises multinationales d'Île-de-France sont concentrées à Paris (43 %) et dans les Hauts-de-Seine (31 %). Bien que ce soit Pariscentre qui concentre la plus grande quantité de multinationales, en termes relatifs, celles-ci ne représentent que 1,34 % de tous les sièges d'entreprises parisiennes, tandis qu'elles représentent 3,22 % des sièges d'entreprises des Hauts-de-Seine.

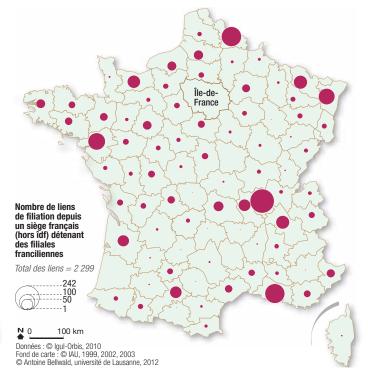
Les localisations à l'adresse des sièges et des filiales permettent de souligner les lieux de forte densité. Les sièges contrôlant des filiales hors d'Île-de-France sont beaucoup plus concentrés que les filiales détenues depuis l'extérieur. Les sièges possédants sont préférentiellement localisés dans le centre et dans les lieux stratégiques (villes nouvelles et exvilles nouvelles). Cergy, Évry, Saint-Quentin-en-Yvelines et Marne-la-Vallée accueillent chacune un nombre important de sièges. Les aéroports (Roissy et Orly) montrent également une forte concentration pour ces sièges, mais cet effet est moins visible pour les gares TGV de Marne-la-Vallée ou de Massy. Presque toutes les localisations suivent toutefois les axes majeurs de transport.

Les pôles qualifiés de «tertiaires» selon l'Orie⁽³⁾ semblent pertinents pour englober une large part des localisations des entreprises possédant des filiales (seule une trentaine de sièges se situe en dehors de ces zones ou du centre de Paris) et, au sein des pôles

Rayonnement français des sièges sociaux des multinationales d'Île-de-France



Attractivité de l'Île-de-France pour les multinationales françaises



^{(2) «...}l'autre grand enjeu est de donner corps à la métropole distribuée, intégrant Paris et les grandes villes françaises dans un réseau solidaire...»; «...L'élément unificateur, en réalité, le principal lieu de croisement (indirect) entre les villes de France, est celui des relations avec Paris...», Pierre Veltz dans Paris France Monde, repenser l'économie par le territoire. Ed de L'Aube. 2012.

⁽³⁾ Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise.



81% des entreprises multinationales sont localisées dans une commune située près du RFR

tertiaires, les sièges sont essentiellement localisés près des axes de transport.

La répartition des filiales suit la même logique que les sièges (Paris-centre et villes nouvelles), mais selon une concentration moindre. Les filiales sont plus éparpillées et nous observons davantage de localisations loin des grands axes de transport et en dehors des «pôles tertiaires».

Pôles tertiaires et lignes de RER focalisent les implantations

Il existe un très fort effet de concentration des multinationales dans les pôles tertiaires d'Île-de-France (89 %), en comparaison de celle de l'ensemble des entreprises (58 %). Ces pôles attirent donc les sièges d'entreprises rayonnantes qui recherchent la proximité à des services de haut niveau partagés par ces types d'entreprises, une ambiance locale accueillante pour une main-d'œuvre très qualifiée et un « milieu » en général favorable à l'échange informel de face-à-face

entre dirigeants et cadres (Storper, Venables, 2004), avec pour conséquence un prix de l'immobilier qui se maintient ou se renforce.

Les logiques axiales liées à la proximité des lignes de RER sont très structurantes pour les localisations des entreprises multinationales, bien davantage que pour les autres entreprises (81 % des entreprises multinationales sont localisées dans une commune située près du RER contre 69 % des autres entreprises). Cette concentration est encore plus marquée pour les sièges des entreprises multinationales possédant des filiales en Île-de-France (86 %). En revanche, les entreprises multinationales ne sont pas plus concentrées à proximité des échangeurs autoroutiers (36 %) que l'ensemble des entreprises d'Île-de-France (près de 40 %).

La position systémique de Paris avec le reste du monde reste à préciser

Paris et sa région représentent un des pôles majeurs des entreprises multinationales dans le monde avec Londres et New York, et la distribution spatiale de ces localisations est très concentrée au cœur de Paris et dans les pôles tertiaires. La vision analytique des localisations que nous avons développée ici mérite, sur certains points, d'être approfondie par une étude complémentaire des réseaux dans leur ensemble, afin d'identifier :

- les villes mondiales les plus reliées à Paris selon différents types et niveaux de qualification d'activité;
- le rôle spécifique de Paris en Europe :
- les villes françaises qui se relient ou non au monde en se servant de Paris comme d'un relais :
- les zones franciliennes les plus reliées entre elles et dont les liaisons mériteraient peut-être des renforcements d'infrastructures d'accès internes à l'Île-de-France.

L'étude des localisations exposée ici est en cours d'approfondissement sur les réseaux stratégiques susceptibles de renforcer la place de Paris dans le monde, son rôle de levier pour les territoires français, et, au niveau local, d'encourager la multipolarisation de l'organisation du système local productif francilien.

Tous ces points seront abordés dans la seconde partie de l'étude qui, comme pour la première étape, fera l'objet de concertations répétées entre l'université de Lausanne et l'IAU îdF. Il s'agira de focaliser davantage sur les réseaux stratégiques pour le développement de la place de Paris dans le monde et sur le rôle de levier que Paris peut jouer pour les territoires français. Au niveau local, on précisera les réseaux internes susceptibles de renforcer la multipolarité du système productif local d'Îlede-France.

Antoine Bellwald, Céline Rozenblat,
université de Lausanne,
Institut de géographie et de durabilité
Thierry Petit, IAU idf,
(sous la direction d'Anne-Marie Roméra)

Pour en savoir plus

- ESPON, Foci: Future Orientation of Cities, Union européenne, 2011. http://www.espon.eu/main/Menu_Projects/Menu_AppliedResearch/foci. html
- ORIE, Les pôles tertiaires en Île-de-France: situation et perspectives de l'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise en Île-de-France, 2009. http://www.orie.asso.fr/Etudes.html
- PETIT TH., La réorganisation des sièges sociaux et des activités tertiaires centrales des grandes entreprises - Principe et pratiques, conséquences sur l'évolution spatiale en Île-de-France, Iaurif, décembre 2007.
- ROZENBLAT C., «Métropoles en réseau: un enjeu pour la compétitivité», Constructifs, n° 26, juin 2010, numéro spécial sur «Le devenir des métropoles».
- http://www.constructif.fr/bibliotheque/2010-6/metropoles-en-reseauun-enjeu-pour-la-competitivite.html?item_id=3031
- ROZENBLAT C., PUMAIN D., "Firm linkages, innovation and the evolution of urban systems", in Saeys P., Taylor P. (eds.) Cities in Globalization: Practices, Policies and Theories, Cambridge University Press, 2007.
- STORPER M., & VENABLES A. J., "Buzz: face-to-face contact and the urban economy", *Journal of Economic Geo*graphy, 4(4), 351 370, 2004.
- TAYLOR P. J., DERRUDER B., SAEY P., & WITLOX F., Cities in Globalization: Practices, Policies And Theories, Taylor & Francis, 2007.
- VELTZ P., *Paris, France, Monde ;* Repenser l'économie par le territoire, éditions de l'Aube, 2012.

Directeur de la publication : François Dugeny

Directeur de la communication : Frédéric Theulé Rédactrice en chef : Marie-Anne Portier Maquette : Vay Ollivier Cartographie : Jean-Eudes Tilloy

Diffusion par abonnement $80 \in par$ an ($\simeq 40$ numéros) - $3 \in le$ numéro Service diffusion-vente Tel. : 01 77 49 79 38 15, rue Falgulère 75015 Paris

ISSN 1967 - 2144

www.iau-idf.fr

